



Questions aux candidats aux élections municipales de 2020 à VERSAILLES

L'Association des Habitants de Glatigny (AHG) souhaite connaître vos intentions concernant vos projets pour la nouvelle mandature. Le questionnaire ci-dessous est envoyé à tous les candidats qui se sont déclarés le 27 février 2020, date de clôture des candidatures. Il a été mis en ligne sur le site de l'association ahg1.jimdo.com/ Vos réponses devront être retournées avant le lundi 9 mars 2020 à vicariot.francois@orange.fr Elles seront diffusées à tous nos adhérents et nous en assurerons la mise en ligne sur notre site.

Elles portent sur les points suivants:

Les bandes et pistes cyclables : Il reste encore dans la partie Est de notre quartier des nombreux axes sans bande cyclable (notamment Av Fourcault de pavant, Douglas Haig et Jean Jaurès) ainsi que des zones de discontinuité dans les bandes cyclables (début Av. d Commerce), ce qui ne favorise pas la sécurité des cyclistes de plus en plus nombreux dans notre ville. Avez-vous l'intention de remédier à cette situation: où et quand ?

Nous avons pour projet d'améliorer le réseau cyclable afin qu'il devienne sécurisé et surtout continu. Ce projet est une nécessité pour promouvoir l'usage des mobilités douces et respectueuses de l'environnement.

Nous voulons sécuriser les déplacements à vélo dans toute la ville, en particulier sur les trajets très employés par les enfants et adolescents pour se rendre dans les établissements scolaires.

Nous souhaitons travailler en concertation et sommes conscients de la nécessité d'étudier de près la situation de chaque rue, en tenant compte des besoins des cyclistes, des piétons et des solutions de stationnement, en analysant les options possibles selon la configuration de la rue.

Nous avons identifié les options suivantes :

- Nous souhaitons créer de nouvelles bandes cyclables lorsque possible
- Nous sommes favorables à la création de zones à 30 km/h, en particulier dans les rues où la création de pistes cyclables séparées est impossible. Ainsi, le cycliste sera protégé des automobilistes dans toute la ville de Versailles. Au-delà de l'aspect sécuritaire, une réduction de la vitesse dans certaines zones à risque a un impact écologique important notamment sur la qualité de l'air ou la réduction du bruit en ville.
- Le développement de zones de vélorues nous semble aussi intéressant pour favoriser la pratique du vélo en centre-ville lorsqu'il est compliqué de créer des pistes cyclables. Nous sommes donc favorables à la création de telles zones, par exemple autour de la place du marché ND. L'instauration de ces zones se fera en concertation avec les associations d'usagers de la route et les conseils de quartier.



Nous travaillerons avec les habitants, élus, commerçants et compagnies de transport afin de prendre une décision collégiale sur la meilleure solution pour sécuriser tous les déplacements à vélo et à pied. Nous comptons engager très fortement la sensibilisation de tous les Versaillais à l'urgence climatique pour permettre à tous de comprendre la nécessité de transformer la façon de se déplacer et ainsi pour favoriser l'atteinte de décisions collégiales.

La concertation des habitants et des acteurs locaux pour la prise de décisions importantes, la co-construction des solutions, la possibilité pour les citoyens de prendre des initiatives sont au cœur de notre projet. Nous souhaitons ainsi mettre en place de nouvelles instances citoyennes, au-delà des conseils de quartier que nous avons l'intention de faire évoluer dans leur mode de fonctionnement. Nous voulons en particulier créer un Conseil des Associations pour fédérer les actions autour de grandes thématiques. Les mobilités douces et plus largement les changements sur le quotidien pour permettre la transition écologique constituent un de ces thèmes. Nous agissons de même pour insuffler la logique de concertation au niveau de VGP. Notre objectif de travailler sur un plan vélo d'envergure reliant toutes les communes de l'agglomération entre-elles.

Urbanisme – densification: Face à la récente et importante densification de l'urbanisation dans notre quartier, liée à la révision partielle du PLU de 2011 ayant supprimé dans l'article 5 du règlement la surface minimale des terrains constructibles, puis à la loi ALUR, que proposez-vous pour conserver et préserver l'aspect résidentiel, "ouvert" et verdoyant de nos quartiers classés en zone UGa et UGb ? (sans modifier le fond du PLU mais en jouant sur l'annexe "règlement" par zone)

Une de nos priorités est de relever le défi de la transition écologique et lutter contre la densification nous semble une mesure importante à mettre en œuvre. Notre objectif est de conserver l'aspect ouvert et verdoyant de ces quartiers et d'éviter la densification. Nous étudierons l'opportunité de réviser le PLU si nécessaire au cours du mandat.

Urbanisme – environnement . Bien que la question des déchets relève de VGP, quelle est votre politique en matière d'incitation au traitement à domicile, de ces déchets (ménagers et verts) en terme d'information et de mesures pratiques concrètes. . Emissions de gaz à effet de serre: avez-vous un projet visant à les réduire ? Si oui, dans quels domaines ? . Quelle est votre demande vis-à-vis de VGP en matière de motorisation de bus moins polluants ? Bilan des premiers essais. . Notre quartier de Glatigny a été mis en Zone 30 à l'exception de l'avenue Fourcault de Pavant qui a échappé à cette mesure malgré l'avis positif de la majorité des riverains. Résultat, le trafic s'y est intensifié et accéléré, ce qui rend cette avenue de plus en plus dangereuse. Avez-vous l'intention de la mettre très rapidement en zone 30 car la sécurité de tous prime sur le confort personnel de certains (surtout lorsqu'ils n'y habitent même pas) . . La desserte de notre quartier dans le nouveau plan de circulation des bus a été nettement améliorée. Toutefois, la dimension excessive des bus reste un problème majeur. Avez-vous l'intention d'y remédier ? - Avez-vous des projets d'investissement dans notre quartier? Si oui lesquels ?



La transition écologique est notre priorité n°1 et une des raisons majeures de notre engagement dans ces élections : nous voulons changer de vitesse et changer d'échelle pour répondre aux urgences climat, biodiversité et pollutions.

Pour ce faire, nous avons inclus dans notre plan l'ambition d'accompagner les Versaillais à modifier leurs comportements pour mieux se nourrir, mieux consommer, mieux se loger, mieux se déplacer.

Déchets

Nous mettrons en œuvre un programme zéro déchet. Renforcer le recyclage, y compris chez les professionnels et commerçants, installer un système de compostage collectif et assurer le compostage des déchets des cantines scolaires : voici quelques éléments de notre projet pour tendre vers le zéro déchet.

Nous souhaitons également mettre en place un Plan zéro plastique dans les cantines, bâtiments publics et manifestations municipales pour lutter contre cette pollution plastique qui impacte la santé et l'environnement.

La lutte contre la pollution concerne aussi l'intérieur de nos foyers: nous formerons les Versaillais aux alternatives aux produits ménagers polluants, en lien avec les associations déjà engagées.

Renforcer le recyclage, y compris chez les professionnels et commerçants, installer un système de compostage collectif et assurer le compostage des déchets des cantines scolaires : voici quelques éléments de notre projet pour tendre vers le zéro déchet.

Lutte contre les GES et contre le réchauffement climatique

Notre Plan Transition Ecologique est ambitieux et engageant pour atteindre la neutralité Carbone en 2040 avec des jalons intermédiaires mesurés par l'ADEME chaque année (en lien avec le PCAET Plan Climat-Air-Energie territorial de Versailles Grand Parc et le processus d'accompagnement Cit'ergie) avec une première étape dès 2020 du label Cap Cit'ergie en travaillant aussi sur l'adaptation aux changements climatiques.

Au-delà des actions climat, le plan inclura des actions pour protéger la biodiversité et lutter contre toutes les pollutions. Un adjoint sera dédié à la coordination du Plan Transition Ecologique également en charge de l'Urbanisme, et une feuille de route sera déclinée pour chacun des adjoints

Les Versaillais seront accompagnés pour être acteurs de la protection de l'environnement grâce à des actions de sensibilisation et de formation à tous les âges, des outils pratiques pour connaître les actions et les aides, la possibilité d'être force de proposition et porteur de projets en particulier au sein du Comité Citoyen d'Innovation et de Développement et du Conseil Municipal des Jeunes

Nous souhaitons de plus être une municipalité exemplaire en matière de sobriété énergétique.

Nos propositions concrètes sur tous ces points sont indiquées dans le programme téléchargeable sur le site www.ensemblevivonsversailles.fr.

Demandes à VGP concernant les bus

Nous souhaitons développer les bus électriques de plus petite taille..

Zone 30

Nous étudierons en concertation avec les conseils de quartier l'opportunité d'étendre la zone 30. D'une manière générale, nous sommes favorables à faire baisser la vitesse de circulation en ville, favoriser la mise en place d'un « système vélo » de pistes continues et reliées aux principaux centres de la ville et préserver les zones réservées aux piétons.

Nous serons à l'écoute des propositions faites par les habitants dans le cadre des instances de concertation que nous souhaitons mettre en place.

Sécurité : En tant qu'association d'habitants du quartier, nous vous avons proposé d'installer des caméras de vidéo protection dans six lieux sensibles ou "remarquables" pour identifier d'éventuelles incivilités. Une a déjà été installée, deux autres doivent l'être prochainement. Allez-vous continuer à développer ces caméras de vidéo protection, qui font preuve de leur grande efficacité contre la délinquance. Quel est votre programme : nombre et échéancier ?

Nous sommes favorables à l'extension des caméras de vidéo protection dans tous les lieux sensibles et au renforcement du dispositif « voisins vigilants et solidaires ». La réflexion sera menée au niveau de VGP sur la sécurité et la vidéo protection avec une mise en commun des moyens. Notre programme comporte d'autres mesures qui permettront de renforcer la sécurité dans tous les quartiers : des actions de sensibilisation auprès de tous les citoyens contre le harcèlement sous toutes ses formes, pour le respect d'autrui, de formation sur les gestes de premiers secours, la hausse des effectifs de la Police Municipale et présence de médiateurs dans les quartiers versaillais les plus sensibles, la création d'un poste de référent aux violences faites aux femmes et actions de sensibilisation en faveur de l'égalité Femmes – Hommes, un observatoire de la cohésion sociale pour assurer une veille sociale et un suivi des plus fragiles en coordination avec tous les acteurs, des incitations auprès des Versaillais pour qu'ils soient les premiers acteurs du « bien vivre ensemble ».

Concertation Quelle importance attachez-vous aux conseils de quartiers ? Comment et par quels moyens comptez-vous veiller à leur bon fonctionnement ?

Nous attachons une grande importance aux conseils de quartiers et à la participation des citoyens à la vie de la cité. Nous souhaitons mettre en place de nouvelles instances avec les citoyens et les associations pour une réelle démocratie participative :

Des conseils de quartier repensés en invitant des associations, des agents municipaux, des délégués des écoles, collèges et lycées pour faire vivre les débats et échanger de manière plus vivante

Des consultations locales sur des thématiques précises, notamment lors de projets d'aménagement de l'espace public

Un Comité Citoyen d'Innovation et de Développement regroupant des Versaillais tirés au sort et 5% du budget alloué aux projets citoyens



Un Conseil des Associations visant à consulter et à fédérer les actions mais aussi à introduire une notion de responsabilisation entre la mairie et les associations financées par celle-ci

Un Conseil Municipal des Jeunes de 16 à 25 ans, doté d'un budget et d'une réelle capacité de prise de décision pour mettre les Jeunes au coeur de la Cité

Un Conseil Municipal des Enfants de 9 à 15 ans. Ce seront des ambassadeurs de la ville qui pourront faire entendre leur voix, côtoyer des élus, des techniciens, des directeurs de service et avoir un rôle actif dans l'élaboration des projets de ville

Une journée citoyenne par mois avec des actions proposées pour les volontaires en faveur des plus défavorisés ou d'actions en faveur de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions.

Nous vous remercions pour ce questionnaire et nous vous invitons à consulter notre programme complet et téléchargeable sur le site www.EnsembleVivonsVersailles.fr.

Anne-France SIMON et l'équipe ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES
